



BRETAGNE RÉUNIE

Courrier de l'Unité n°99 - Journal de l'association - Avril 2021

BP 49032
44090 Nantes/Naoned Cedex 1
06 82 67 19 46
www.bretagnereunie.bzh
contact@bretagnereunie.bzh

bretagnereunie.bzh



Sommaire - Berrdaolenn

- Édito / Pennad-stur *Pajenn 2*
- War ar Pont, un vrai succès
• 44, terre de marins bretons
talentueux *Pajenn 3*
- La réunification au quotidien *Pajenn 4*
- Manifeste contre la fusion
B4+PdL *Pajenn 5*
- BR appelle à rejoindre
la Festimanif *Pajenn 6*
- La Loire-Atlantique aux
couleurs de la Bretagne *Pajenn 7*
- Appel pour créer une formation
juridique *Pajenn 9*
- De Brest à Clisson, ça colle ! *Pajenn 10*
- BR et les réseaux sociaux *Pajenn 11*
- Sport : création de la FSB
• Du gallo dans mon CU *Pajenn 13*
- Partenariat avec Breizh 5/5
• L'impossible référendum suite *Pajenn 14*
- Présentation du nouveau logo
• Bravo/Haro – Brav/Harao *Pajenn 15*

5 JUIN 2021 - 14H
FESTIMANIF
REDON
CROIX DES MARINS

Page 6
Pajenn 6



**POUR
UNE BRETAGNE RÉUNIFIÉE**



Édito / Pennad-stur

Nous avançons avec détermination vers notre objectif : la réunification. De nombreux signes positifs ces derniers temps le confirment et nous inscrivons la prochaine FESTIMANIF dans cette perspective. D'ores et déjà nous vous invitons à être présents le SAMEDI 5 JUIN* à Redon avec une rencontre symboliquement forte entre Redon (35) et St Nicolas de Redon (44). Le pont qui relie les deux rives de la Vilaine doit unir la Bretagne et non pas la diviser.

Quelques informations encourageantes : Le sondage lancé par le Figaro récemment avec une question très claire « Êtes-vous pour ou contre la réunification de la Bretagne ? » Réponse positive de toute la France à + 56% sur un nombre de votants intéressant : 60 314. Dans la presse également, le Courrier Picard pose la question de la réunification. Jamais les médias hexagonaux n'ont autant repris le thème d'une Bretagne réunifiée.

Les journalistes qui couvrent un évènement ou un reportage en Loire-Atlantique sont de plus en plus enclins à situer nos communes du Pays Nantais en Bretagne.

L'illégitimité des Pays de Loire saute aux yeux du plus grand nombre et les nombreux témoignages du sentiment d'incompréhension de cette partition nous viennent de tout l'Hexagone et au-delà.

Pour les temps à venir, nous devons mettre en avant les mairies de Loire-Atlantique qui déploient, à leur fronton, outre les drapeaux français et européen, le drapeau breton, notre Gwenn ha Du.

Certes, le nombre de communes avec le pavoisement de notre drapeau breton est encore minoritaire, néanmoins ce pavoisement représente 54 % des populations concernées en Loire-Atlantique.

Nous sommes, dans ce cas, une majorité.

En parallèle, l'opération Loire-Atlantique aux couleurs de la Bretagne continue. De nouveaux mâts et Gwenn ha Du s'implantent en Pays de Retz et Pays de la Mée notamment.

Merci aux bénévoles qui participent à cette action et particulièrement au CL de Lorient.

Pour justifier, une fois de plus, sur le plan économique, la nécessité de la réunification, Produit en Bretagne a financé une étude sur l'ensemble de la Bretagne (B5) qui amène à deux conclusions.

La première conclusion montre que plus de 60 000 emplois sont relocalisables en Bretagne.

La seconde, qu'à l'horizon 2030, ce sont plus de 130 000 emplois qui peuvent être créés.

Lors des prochaines élections, une majorité de candidats va annoncer soutenir la réunification. Devons-nous croire en ces promesses ? Alors que certains élus locaux sont partisans de la réunification, dans le même parti, à l'échelon régional, ils sont contre, tout comme souvent à l'échelon hexagonal.

Il est par ailleurs étrange, que P. Grosvalet, le Président du Conseil départemental de Loire-Atlantique, ait organisé une rencontre en visioconférence des associations bretonnes... sauf pour une seule : Bretagne Réunie. Qu'a-t-il pu promettre ? Affaire à suivre.

Également dans ce Courrier de l'Unité nous vous présentons le logo de Bretagne Réunie relooké.

A bientôt à Redon !

Les coprésidents : Philippe Clément, Alan-Erwan Coraud, Alain Francis Peigné

****Nous avons programmé notre Festimanif le 29 mai. Nous la reportons au 5 juin par solidarité avec La Redadeg qui terminera son parcours à Guingamp ce samedi 29 mai vers 16h00.***

War ar Pont, un vrai succès !

Sur l'initiative de Marie-Jo et Jocelyne, en ce 1^{er} samedi du mois de février, une équipe de Bretagne Réunie s'est installée sur un nouveau pont, après Missillac, à la frontière administrative du Morbihan et de la Loire-Atlantique sur la RN 165. Tout un symbole !

Un grand succès et beaucoup de signes d'encouragement.

Pour cette première ils étaient 5, venant de Missillac, Guenrouët et St Gildas des Bois.

Un adhérent s'est adressé à eux pour les encourager et leur annoncer sa présence dès le 6 mars. Avec 20 500 vues sur Facebook, d'autres personnes ont annoncé leur participation future.



Photo Bretagne Réunie l'ajonc fleur d'or de Bretagne

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/ajonc-sera-embleme-bretagne-institut-culturel-bretagne-1152737.html>

Si vous désirez organiser cette action près de chez vous, pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec Marie-Jo ou Jocelyne au 06 82 67 19 46

Pour en savoir plus sur War ar Pont : <https://www.bretagnereunie.bzh/war-ar-pont-les-infatigables/>

Loire-Atlantique, terre de marins bretons talentueux

Le Vendée globe occupe une place importante dans le domaine de l'actualité sportive. Concernant la voile, il n'est pas inutile de rappeler qu'Éric Tabarly est né à Nantes et fut un grand champion des courses maritimes. Un pont enjambant la Loire (bras de la Madeleine) portant son nom, fut inauguré le 17 juin 2011. Le lendemain, le parcours d'une manifestation pour la réunification, emprunta ce pont, une façon d'honorer la mémoire de ce navigateur nantais qui était fier d'être Breton.

Loick Perron également nantais, affichait récemment son attachement à la Bretagne, à Roscoff en 2019 (archive Breizh 5/5). La vocation maritime du 44, comme celle de l'ensemble de la Bretagne se décline sous de nombreux aspects !



La réunification au quotidien

An adunvaniñ war ar pemdez

Poursuivons notre tour du 44 des entreprises qui s'engagent pour la Réunification : rencontre avec **Maxime Chéneau**, vigneron à Mouzillon.

BR : Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ainsi que votre exploitation ?

MC : Je suis fils et neveu de vigneron. Après mes études (BTS « viticulture-œnologie » puis BTS « commercialisation »), j'ai repris l'entreprise familiale en 2010 avec l'aide de mon père.

Nous sommes implantés en Loire-Atlantique depuis au moins 9 générations.

Aujourd'hui, nous exploitons un vignoble de 50 hectares sur les communes de Mouzillon et Monnières.

Notre production est essentiellement composée de Muscadet.

90 % de nos ventes sont faites sur les cinq départements bretons. À ceci s'ajoute quelques revendeurs et particuliers en France et un peu d'export.

Par ailleurs, j'ai toujours eu la fibre bretonne : ma première manifestation pour la réunification date de 2008.

BR : Quel regard portez-vous sur le secteur viticole breton ?

MC : En 1990, il y avait environ 1 300 vignerons en Bretagne. Nous ne sommes plus que 450 aujourd'hui...

Il me paraît urgent que la profession se remette en cause, prenne conscience des raisons de ce déclin et se dote des outils pour y remédier.

Je pense que depuis longtemps, le secteur viticole du pays nantais fait une erreur de communication. En misant tout sur l'appellation « Val de Loire », il empêche l'identification de nos appellations à la Bretagne.

On constate donc que tous les Bretons n'associent pas le Muscadet à leur région. Pourtant, à l'heure où la notion de production locale est très porteuse, cela représenterait une réelle valeur ajoutée. Nous perdons des parts de marché...

BR : Vous travaillez depuis plusieurs années pour que les vins du Pays nantais soient associés à la Bretagne. Quelles actions avez-vous engagées dans ce sens ?

MC : Depuis le début, je milite pour que soit inscrit sur les étiquettes des bouteilles de vin nantais, la mention « Vin de Bretagne ». Au sein de la Fédération des Vins de Nantes, dont je suis l'un des administrateurs, cette proposition n'était, dans les débuts, pas prise au sérieux. Mais l'idée fait son chemin. Probablement devant la situation alarmante de notre profession dans le 44. Je pense qu'il y a maintenant une réelle prise de conscience et que les vignerons du Pays nantais s'intéressent enfin à cette problématique.

Parallèlement, je suis porteur d'un projet de création d'une IGP, Indication Géographique Protégée.

Dans l'esprit des AOC, il s'agit d'un signe de qualité lié à la Bretagne. Ceci pour répondre à la demande croissante de produits locaux.

La tâche est compliquée, et ce dossier n'en est qu'à ses débuts.

Mais, comme pour la Réunification, la motivation est là pour que ce projet se concrétise tôt ou tard !



Manifeste contre la fusion B4 + PdLL

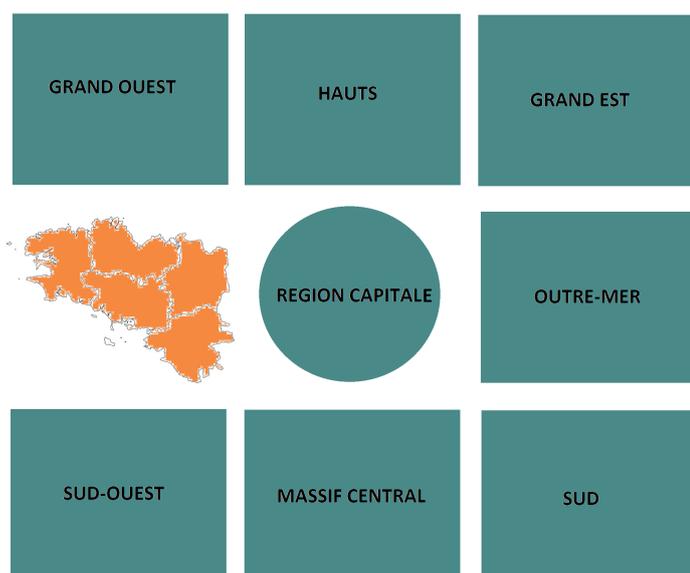
1. POUR COMMENCER, UN PROBLÈME DE DÉNOMINATION.

La disparition du nom de la Bretagne ne passerait pas ! Ce serait trop mal vécu, comme en Alsace. Le grand ouest ne pourrait donc pas être le pendant du grand est, d'autant que cette terminologie est associée à l'échec de l'aéroport éponyme, ce qui n'est positif ni pour ses partisans, ni pour ses détracteurs. Quant à l'appellation « ouest atlantique », elle est à éviter, à cause du risque de confusion, à l'international, avec l'Atlantique ouest, pas du tout au même endroit. La Nouvelle-Armorique ne parviendrait pas davantage à concurrencer le nom de la Bretagne, même en l'appelant la Bretagne Armorique. Et quel(le)s habitant(e)s seraient censé(e)s vivre sur ce Massif Armoricain, privé du Cotentin et agrémenté d'une partie du Bassin Parisien ? Des Armoricain(ne)s, revenu(e)s du fond des âges ? Et serait-il possible, après des décennies de bourrage de crâne en PdLL, que le titre de Ligérien(ne)s ne fût plus réservé qu'aux

résident(e)s du Centre-Val-de-Loire ? La polysémie de ce mot est un vrai sac de nœuds. En effet, lorsque la presse parle des habitant(e)s de la Loire-Atlantique, et uniquement d'eux/elles, il est souvent question de Ligérien(ne)s, jamais de Mariligérien(ne)s. Décidément, le terme le plus adapté pour le grand ouest, c'est l'Absurdie.

Mais pourquoi s'obstiner à réunir artificiellement Vendée, Anjou, Maine et Bretagne ? Les consonances explosives de l'acronyme VAMB expriment à merveille le statut peu enviable de Marches que le poids de la Bretagne donnerait aux quatre départements non bretons. Pour contrebalancer leur légitime sentiment de relégation périphérique, la dénomination équilibrée Bretagne-Loire serait plus sûrement choisie. Le respect de l'ordre ouest-est exclurait l'inversion Loire-Bretagne. Cependant, ce serait une association inclusive qui pourrait être comprise de manière exclusive, comme si Loire et Bretagne étaient des entités strictement séparées. En guise de gentilé, cela donnerait des Brittoligérien(ne)s, comme il y a eu des Tchecoslovaques. Mais surtout, pensez-vous qu'un Brestois ou une Mancelle serait ravi(e) être traité(e) de Brittoligérien(ne) ? Bretagne-Loire pourrait aussi se révéler un tremplin vers une méga-région Bretagne-Val de Loire, elle-aussi potentiellement peuplée de Brittoligérien(ne)s.

Les programmes régionaux de France 3 nous en ont donné un avant-goût lors du premier confinement. Les cinq départements bretons n'y seraient plus majoritaires. Heureusement, la zizanie s'emparerait de cette région ingérable qui finirait par se scinder, d'un côté la B5, d'un autre le Val-de-Loire, d'un autre encore, la Vendée qui rejoindrait le Poitou aquitain : retour à la normale...



NE NOUS LAISSONS PAS NORMALISER !

2. QUEL LOGO POUR NOS PLAQUES D'IMMATRICULATION ?

Une question qui n'a rien d'anecdotique, si jamais advenait l'interdiction d'y coller des drapeaux bretons ! En 2015, un député vendéen avait proposé une hermine en haut, une ondulation bleue horizontale au milieu et l'emblème de la Vendée en bas. Ni l'Anjou, ni le Maine n'étaient représentés ! La Loire figurait même comme limite saugrenue entre la Bretagne et la Grande Vendée ! Une hermine bretonne contre un double cœur vendéen, le compte n'y était pas non plus !

Mais associer cinq hermines, trois fleurs de lys et un cœur démontrerait que les Breton(ne)s seraient majoritaires avec cinq départements sur neuf. Un coucher de soleil sur l'océan serait un logo plus consensuel, mais on verrait alors que la référence aux points cardinaux, c'est le degré zéro de la culture et un terrible appauvrissement symbolique. Avant même l'apparition des premiers humains, le soleil se couchait déjà à l'ouest sur les flots.

Bretagne Réunie appelle à rejoindre la FESTMANIF pour la réunification de la Bretagne



Samedi 5 juin - 14h
Redon à la « Croix des marins »

POURQUOI REDON ?

Redon Agglomération, une des composantes du pays de Redon, est une intercommunalité située dans les départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de la Loire-Atlantique.

Écartelé entre trois départements et deux régions administratives, le PAYS DE REDON, ses élus, ses entreprises, ses associations et la société civile dans son ensemble doivent faire face à tout un ensemble de difficultés dues à ce charcutage administratif.

Alors que la cohérence territoriale est gage d'efficacité, que cette efficacité optimise la vie économique d'une région avec ses répercussions sur l'emploi et le bien-être de ses habitants, Bretagne Réunie entend, par ce choix géographique, interpellé une fois de plus, les décideurs politiques, l'administration d'État et le pouvoir central afin que rapidement la Bretagne retrouve son intégrité territoriale.

La région artificielle et contre-productive des Pays de Loire, créée de façon autoritaire par Paris en 1972, a montré son inefficacité, inefficacité que ses élus essaient de pallier par une communication dispendieuse avec l'argent des contribuables.

Trop c'est trop !

Manifestons ensemble le 5 juin 2021 à Redon pour la réunification de la Bretagne, véritable projet d'avenir.

Bretagne Réunie

BP 49032, 44090 Nantes Cedex 1

contact@bretagnereunie.bzh

Tél : 06 82 67 19 46

www.bretagnereunie.bzh

Ensemble exigeons une vraie région basée sur :

- les valeurs humaines et non technocratiques
- les solidarités de pays
- le renforcement des coopérations de nos universités afin de qualifier notre jeunesse
- un développement industriel maîtrisé permettant aux jeunes d'opter pour un avenir régional ou local
- un aménagement du territoire breton équilibré entre les métropoles, les agglomérations et nos communes rurales
- la diversité des types de développements
- le renforcement de l'image positive de la Bretagne par la promotion de notre culture et nos langues

Manifestons ensemble le 5 juin à Redon pour qu'enfin les institutions respectent les 105 000 pétitionnaires de Bretagne Réunie. En effet, ils attendent toujours la décision, par le Conseil départemental de Loire-Atlantique, d'organiser ou non la consultation des électeurs au sujet de la réunification.

Ne nous laissons plus administrer par des élus d'une époque révolue.

Manifestons ensemble le 5 juin à Redon pour affirmer notre volonté d'inscrire notre Bretagne dans une Europe respectueuse de ses diversités.

Le 5 juin venez à Redon dès 14h pour participer au grand chantier de la réunification. Repeignons ensemble la Loire-Atlantique aux couleurs de la Bretagne !



La Loire-Atlantique aux couleurs de la Bretagne Taol livioù Breizh el Liger Atlantel

LE GWENN HA DU EST DE PLUS EN PLUS VISIBLE

Bretagne Réunie mène avec détermination et réussite l'opération « La Loire-Atlantique aux couleurs de la Bretagne » lancée le 1er janvier 2018. Au 31 décembre 2020, il y avait 68 communes, soit un tiers des 207 communes du département, dans lesquelles le drapeau breton était visible depuis les voies publiques. Cet acte d'affirmation de l'appartenance à la Bretagne a été accompli par 47 municipalités dont celle de Nantes en décembre 2020. La présence du drapeau dans 21 autres communes en un ou plusieurs exemplaires résulte d'initiatives individuelles, d'entreprises et de Bretagne Réunie. L'opération commencée dans le vignoble s'est développée en fin 2020 dans le pays de Retz où quatre drapeaux ont été hissés. Les voyageurs qui remontent par la côte atlantique savent immédiatement lorsqu'ils sont entrés en Bretagne.

OBJECTIF DE 40 % EN 2021

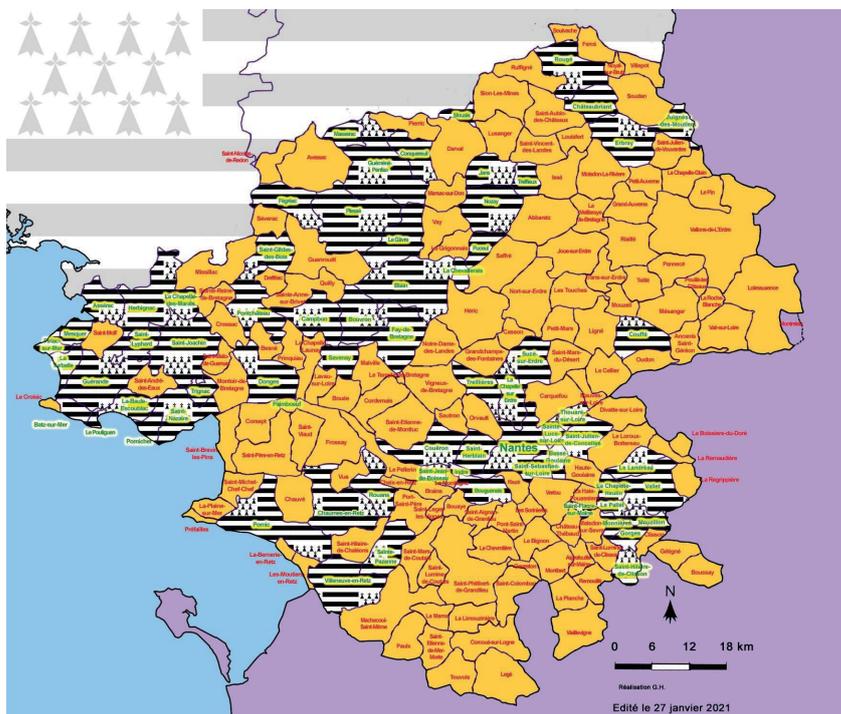
L'objectif de 40 % des communes qui arborent les couleurs de la Bretagne sera vraisemblablement atteint en 2021. Pour cela il faut planter un mât dans quinze autres communes. Nous avons déjà recensé trois communes (St-Viaud, St-Mars-du-Désert et Varades) qui avaient échappé à nos recherches et d'autres vérifications sont en cours. St-Julien-de-Vouvantes a pris récemment la décision de hisser le drapeau breton. La vue de deux drapeaux à St-Cyr-en-Retz a donné envie à d'autres personnes d'utiliser ce moyen de communication efficace pour affirmer l'appartenance de la Loire-Atlantique à la Bretagne et prochainement il y en aura un à La Plaine-sur-Mer et à La Bernerie-en-Retz.

Évidemment, l'objectif suivant sera de montrer le drapeau breton dans la majorité des communes du département et en plusieurs exemplaires dans chacune d'elles. Cette manifestation si évidente de l'identité bretonne ne manquera pas d'interpeller ceux qui refusent l'intégration de la Loire-Atlantique dans la Région administrative de Bretagne. Il faut, par le maintien de la mobilisation, leur faire comprendre qu'une identité bretonne de onze siècles ne peut être remplacée par une identité ligérienne administrative artificielle et sans avenir. Afin d'accélérer cette prise de conscience, nous appelons à proposer des lieux nouveaux d'implantation de mâts. Bretagne Réunie apportera son aide matérielle et financière.



Communes arborant au moins un Gwen-ha-Du visible depuis l'espace public.

Situation au 31/12/2020



La Loire-Atlantique aux couleurs de la Bretagne Taol livioù Breizh el Liger Atlantel



Le Comité Local du Pays de Retz totalement impliqué dans l'opération « La Loire-Atlantique aux couleurs de la Bretagne »

Initiée par le comité de Lorient et suivie par Alan, le Comité du Pays de Retz, extrême sud breton, ne ménage pas ses efforts pour pavaiser ce Pays.

Maryse, Franck et leur équipe ont contribué très activement à la pose d'un nouveau mât en la commune de Saint-Hilaire-de-Chaléons.

Ce qui porte à 4 le nombre de mâts implantés dans le Pays de Retz :

2 à St Cyr-en-Retz, 1 à Saint-Hilaire-de-Chaléons et 1 à Sainte-Pazanne

Trois autres projets vont voir le jour prochainement à La Bernerie-en-Retz, à La Plaine-sur-Mer et à Bourgneuf-en-Retz

Sachant que pour parvenir à ce résultat une multitude de tâches est réalisée par une multitude d'adhérents, Bretagne Réunie félicite et remercie toute la chaîne humaine.

BRETAGNE RÉUNIE

Bretagne Réunie, Le Courrier de l'Unité - ISSN : 0756-0044
Association « loi de 1901 » enregistrée sous le n° 0442011839
Siège social : 8 rue Arsène Leloup, BP 49032, 44090 Nantes cedex1
Directeur de publication : Alan CORAUD
Rédacteur en chef : Paul LORET

Comité de rédaction : Jean-Yves BEAUDOUIN, Jean-Marc BRIAND, Dider LEFEBVRE,
Anne MERRIEN, Levenez et Jean-François MORVAN, Dominig YVON

Crédit photographique : Bretagne Réunie

Tirage : 1200 exemplaires - Dépôt légal à parution

Contact : 06 82 67 19 46 - contact@bretagnereunie.bzh - www.bretagnereunie.bzh

Imprimerie La Contemporaine, 11 rue Edouard Branly, 44985 Sainte-Luce-sur-Loire Cedex

Imprimé en Bretagne

À l'approche des élections, nous lançons un appel en faveur d'une formation juridique des conseillers départementaux

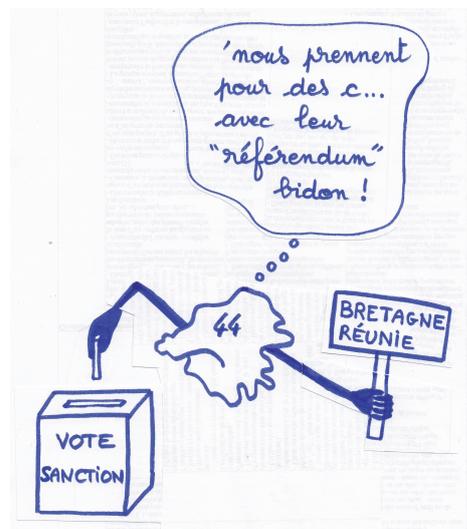
Parfois, une mise à niveau s'impose. En effet, sans s'en rendre compte, le Conseil départemental de Loire-Atlantique a traité de manière inadaptée, par maintes approximations, les pétitionnaires de Bretagne Réunie qui pourraient à bon droit s'en sentir bafoués. Par simple négligence, le Président du Conseil départemental a ainsi totalement oublié de proposer à ses éminent(e)s collègues de se prononcer sur l'objet de la pétition, inconscient qu'il en avait juridiquement l'obligation légale. Seul un conseiller, plus averti que les autres sans doute, a alerté sur cet oubli involontaire, mais son micro devait être débranché, car personne ne l'a entendu et n'a compris pourquoi il a refusé par la suite de prendre part au moindre vote. Les historiens ne sauront donc pas si les conseillères et conseillers étaient favorables ou non à l'organisation en Loire-Atlantique d'une consultation portant sur la réunification de la Bretagne. Voilà comment, de manière tout à fait énigmatique, le CD44 a manqué son rendez-vous avec l'Histoire !

LA CONSTITUTION N'AUTORISE PAS UN RÉFÉRENDUM POUR LA RÉUNIFICATION

Cette pétition historique l'était un peu trop pour les malheureux membres de ce Conseil, plus habitués à gérer la maintenance des chaudières des collègues et qui, en vérité, ont cru bien faire ! Le CD44 trouvait en effet que la pétition manquait d'ambition. Pourquoi, s'est-il dit, demander une consultation ? Elle n'est que consultative, comme son nom l'indique, pas besoin d'avoir fait l'ENA pour le comprendre. Un référendum, par nature décisionnel, lui serait préférable. Hélas, faute d'une formation juridique adéquate, l'Assemblée départementale n'imaginait pas du tout que la Constitution de la République n'autorisait pas un tel référendum, non seulement sur cette échelle locale, mais également sur ce sujet si particulier des limites territoriales. Ou bien le CD44 s'imaginait-il que la Constitution pouvait être changée sur un claquement de doigts ? Preuve supplémentaire de la candeur de ces pauvres conseillères et conseillers, aucun(e) n'a entrepris depuis une quelconque démarche auprès du Sénat ou de l'Assemblée nationale, afin de plaider la cause d'une modification de la Constitution qui autoriserait leur demande motivée de référendum.

UN COUP DE MAÎTRE ?

Et voilà comment Monsieur Grosvalet a donné, sans le vouloir, l'impression de faire une opération de communication, les journalistes n'ayant pas pu s'empêcher d'y voir un coup de maître pour refiler l'encombrant dossier au pouvoir central. On aurait tort pourtant de croire que les élu(e)s de sa majorité auraient ainsi cherché à faire diversion ou à fuir leurs responsabilités. En fait, ces personnes ne s'étaient toujours pas remises de l'abandon



d'un aéroport sur lequel une consultation avait été organisée, justement. Elles ont craint que le Parlement ne tienne pas compte du résultat d'une seconde consultation du même genre. Malheureusement, le Conseil était bien mal informé : il a fait un injuste procès d'intention aux parlementaires, qui n'étaient nullement responsables de l'abandon du dit aéroport. Cependant, cet argument en faveur d'un référendum peut être facilement retourné : puisque les résultats de la première consultation n'avaient pas été pris en compte, ceux de la seconde consultation ne pourraient pas être ignorés. Car cela finirait par faire désordre...

L'AMATEURISME DU CD44

Par mégarde encore, le Conseil a commis un nouvel impair. N'ayant pas consulté le Code général des Collectivités territoriales, il a pris des libertés avec les usages républicains, qui font que chacun(e) reste à sa place et que les moutons sont bien gardés. Plus par amateurisme que par réel sans-gêne, le président de l'Assemblée départementale a malencontreusement réclamé d'étendre son vrai-faux référendum aux départements voisins, se mêlant ainsi de ce qui ne le regardait pas. Consternés mais diplomates, les présidents des départements sollicités contre leur gré ont préféré ignorer l'ingérence. De toute évidence, une grande confusion régnait au Conseil départemental de Loire-Atlantique. Et ce n'était pas fini ! Le comble a été atteint quand le Conseil s'est trompé d'adresse, en écrivant au Gouvernement, alors que le Parlement est le seul maître du découpage territorial, de par la Constitution de la République **et du fait justement que le CD44 ait dédaigné le droit d'option, pourtant créé tout spécialement pour le « cas » de la Loire-Atlantique.** Le Gouvernement, compréhensif, a fait suivre le courrier...

UN PRÉFET SANS VOIX !

D'ordinaire, l'administration préfectorale veille au grain. Mais le Préfet a été tellement sidéré devant cette avalanche de violations des lois de la République qu'il en est resté sans voix, à moins qu'il ait considéré le cas désespéré, au point de baisser les bras. Ou bien une épidémie de grippe avait désorganisé ses services, en cette fin d'année 2018. On se perd en conjectures, alors qu'il serait préjudiciable que la méconnaissance des lois de la part des élu(e)s brisât le pacte républicain et minât la confiance en les institutions. Après une telle incurie, comment donner encore des leçons à la Turquie ou à la Hongrie ?

L'AVENIR RADIEUX DE LA FUSION B4+PdLL ?

Ainsi donc, le CD44 dirigé par Monsieur Grosvalet, confronté à une population incapable de comprendre les vertus des Pays de la Loire, et encore moins les promesses du grand ouest, s'est résigné à corriger le motif de la pétition signée par dix pour cent de son électorat ! Cette pétition si mal rédigée avait le défaut de préférer une trop raisonnable consultation à l'impasse d'un référendum inconstitutionnel. Comme il revient aux élites éclairées de faire le bonheur de leur peuple, pour le protéger de lui-même, le Conseil départemental de Loire-Atlantique n'a pas hésité à

réécrire à sa convenance les termes de cette pétition incongrue, remplaçant les velléités passistes de la réunification B5 par l'avenir radieux de la fusion B4+PdLL. Ce qui serait dramatique dans cette histoire, c'est que tous ces élus et toutes ces élues si dévoué(e)s pourraient se voir remercier aux prochaines élections, alors qu'ils ou elles ont à cœur de représenter la population de Loire-Atlantique, sans s'autoriser à décider à sa place. Sans compter que cette maudite consultation pourrait être redemandée à la faveur de la campagne électorale qui s'annonce ! **En effet, la pétition de Bretagne Réunie, tel le Phénix, se rappelle au bon souvenir du CD44, qui a toujours, à son corps défendant, la possibilité d'exaucer la consultation de la population, afin de demander au Parlement de voter une loi qui réunifierait la Bretagne. D'autant plus que le prétendu droit de veto des PdLL a disparu en même temps que le droit d'option, le 1er mars 2019.**

Post-Scriptum : Bretagne Réunie se propose de payer un cours de droit constitutionnel aux volontaires par l'intermédiaire d'un organisme sérieux :

<https://www.superprof.fr/cours/droit-constitutionnel/france/formation-pour-adultes/>

Merci de vous préinscrire sur notre page FB.

De Brest à Clisson, ça colle !

Brest-Clisson, extrémités de la Bretagne, mais que tout unit, dont l'amour de la Bretagne, justement. Bretagne ? Bien sûr. Entière, unie, réunifiée !

Brest, nord-ouest de la Bretagne. En ce mois de mars des Brestois, Bernard et Jean, ont investi les principaux panneaux de « libre expression brestois » à savoir : quartiers Jaurès, Saint-Martin, Siam, Gare, Port de commerce et place de Strasbourg.



Clisson, sud-est de la Bretagne. Toujours en ce mois de mars, Alan, Jean-Luc et François du Vignoble nantais ont arpenté les coteaux pour la même activité.

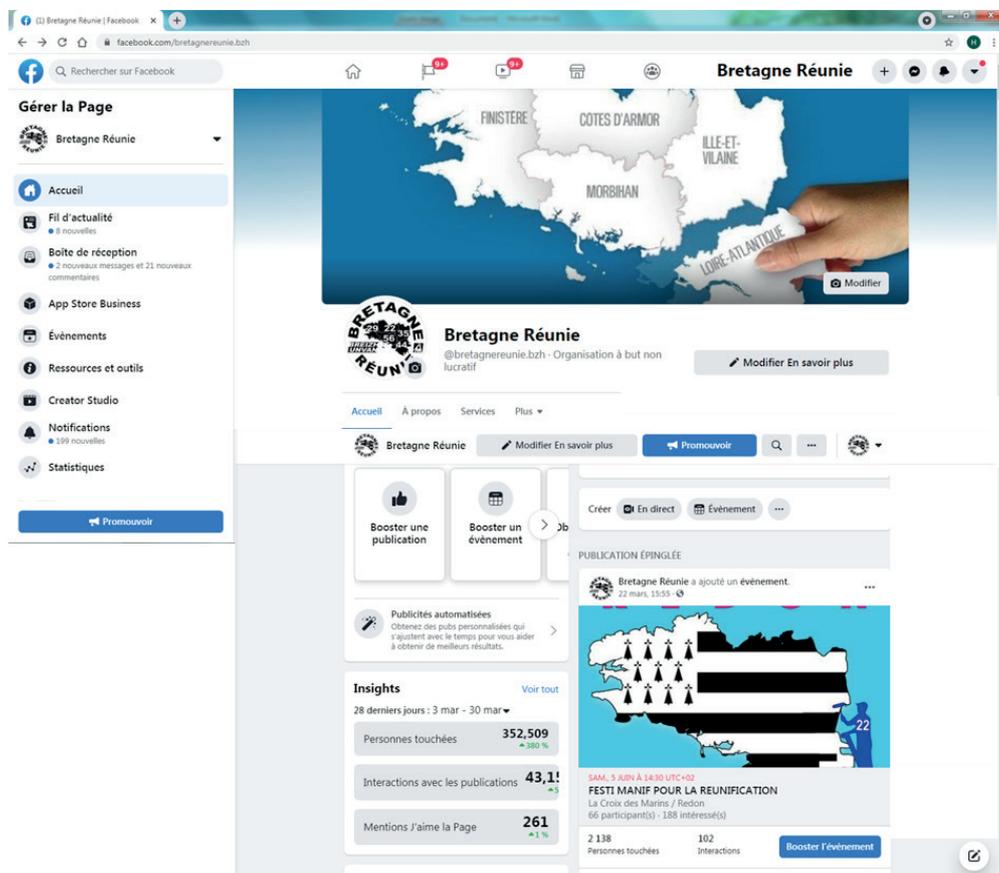
Nos colleurs de Basse et Haute-Bretagne gardent à portée de main leur matériel de collage pour nos campagnes d'affichage à venir en faveur de notre Festimanif à Redon* le 5 juin. Elle regroupera tous les Bretons... de Brest à Clisson, et même plus.

(* **Pays de Redon** : écartelé entre deux régions administratives et trois départements, symbole de l'ineptie de ce charcutage voulu par les ennemis de la Bretagne (voir notre article p. 6).



Bretagne Réunie et les réseaux sociaux

Bretagne Réunie est bien sûr présente sur les réseaux sociaux, supports médiatiques incontournables aujourd'hui, elle est présente sur Facebook (<https://www.facebook.com/bretagnereunie.bzh>), Twitter (<https://www.twitter.com/bretagnereunie>) et le sera bientôt sur Instagram.



Les liens presse, photos ou vidéos traitent, entre autres, des différentes prises de position des personnes politiques sur ce sujet, mais aussi des initiatives individuelles qui vont dans le sens de notre combat. Enfin, ces « posts ou publications » relatent les diverses actions menées par Bretagne Réunie, des plus modestes aux plus marquantes.

La page est très appréciée des personnes qui la consultent au regard des très nombreuses réactions et commentaires. On y rencontre assez peu de « profils désagréables », mais nous en avons et c'est le seul point négatif de la gestion d'une page comme celle de BR.

La page Facebook de Bretagne Réunie existe officiellement depuis le mois d'octobre 2014. Elle a remplacé un profil Facebook Bretagne Réunie créée en 2009. Face au succès grandissant, une page permettait d'abord d'élargir l'audience limitée du profil et présentait beaucoup plus de facilités dans les techniques de publication et de modération.

La page Facebook a donc été créée et animée par un membre du conseil d'administration de notre association ; il a été rejoint depuis, par trois autres membres qui l'assistent dans sa tâche de publication et de modération. (Les volontaires sont toujours les bienvenus !)

Le rôle de cette page est d'informer les abonnés et lecteurs occasionnels de l'actualité de Bretagne Réunie jour après jour, d'y relayer des informations relatives à la Réunification et bien sûr de jouer un rôle de lien avec les membres et sympathisants.

Les « posts ou publications » sont soit collectés par les rédacteurs qui fouillent le net pour trouver et publier du contenu, soit proposés par des sympathisants abonnés à notre page.

La fréquentation de la page est très liée aux temps forts de notre association, ils sont parfois à l'origine d'importants pics de consultations.

L'année 2020 (peut-être à cause de la pandémie de Covid) a été une année faste pour les réseaux sociaux de Bretagne Réunie, l'audience de notre page Facebook a littéralement explosé.

Certes, il y a eu beaucoup de publications, mais peut-être aussi que les internautes passaient beaucoup plus de temps sur la toile qu'à l'accoutumée, confinement et couvre-feu oblige.

Le 11 décembre 2020, Bretagne Réunie mettait en ligne un Post/publication sur l'accord de Johanna Rolland, maire de Nantes, de pavoiser l'hôtel de ville d'un Gwenn Ha Du.

Cette publication a généré en deux mois un total de 584 255 « vues-impressions », soit plus d'un demi-million d'utilisateurs qui ont vu cette publication qui a été partagée (et donc republiée) 3 743 fois.

C'est à ce jour le record absolu et exceptionnel en termes de nombre de vues, d'interactions, de partages, de « like/j'aime », de commentaires réalisés par un « post ou publication » de Bretagne Réunion. Il pulvérise l'ancien record du 26 Juillet 2020 sur la nouvelle affiche de la réunification de BR qui avait déjà explosé les compteurs avec 305 000 « vues-impressions », ancien record qui avait lui-même battu celui de 2019 de 89 927 vues.

Sur la période de 2020, il a été publié sur la page Facebook de Bretagne Réunion, 407 « posts ou publications », qui ont été vus en tout 3 501 457 fois, ce qui fait une moyenne de 8 603 vues pour chacun.

La page Facebook de Bretagne Réunion totalise à ce jour, presque 20 000 abonnés, elle est numéro 1 des pages bretonnes revendicatrices.

BR PRÉSENT AUSSI SUR TWITTER

Le compte Twitter est lui aussi en place. Il fut créé en 2014 également, il est donc beaucoup plus récent que la page Facebook, Il est donc moins performant que cette dernière, car en premier lieu, ce n'est pas le même outil que Facebook même s'il y a quelques similitudes, mais surtout il est moins simple à gérer (les volontaires maîtrisant Twitter ou voulant s'y former pour gérer le compte sont aussi toujours les bienvenus). Ce compte Twitter est suivi par 3 118 abonnés.

Gérer des pages et groupe sur les réseaux sociaux, comme ceux de Bretagne Réunion est assez prenant. Il faut aller chercher les infos sur Facebook et dans les médias, en vérifier l'exactitude, créer

des publications, récupérer des photos et éventuellement les modifier, rédiger des textes, inviter des visiteurs à s'abonner.

Il faut aussi répondre aux nombreux messages, commenter pour renseigner les profanes, partager nos publications avec de nombreux autres groupes, et promouvoir certaines publications.

Enfin il faut contrôler sans cesse nos « posts ou publications » pour éviter les commentaires des indésirables de tous ordres, en effet certaines personnes viennent polluer régulièrement notre page, car elles savent que les supports de Bretagne Réunion attirent beaucoup de monde, ils sont donc devenus une cible privilégiée de beaucoup de faux profils et d'arnaqueurs en tout genre.

Actuellement dans notre société, les réseaux sociaux, même s'ils sont parfois critiqués, sont devenus incontournables. Les acteurs économiques, sociaux, culturels et bien sûr politiques, communiquent de plus en plus par ces médias, car de plus en plus de gens les utilisent.

Bretagne Réunion se doit bien évidemment d'être présent sur les réseaux sociaux aujourd'hui, et plus encore demain, c'est pour cette raison que nous souhaitons renforcer l'équipe des rédacteurs. Vous pouvez nous rejoindre avec votre savoir-faire et votre enthousiasme !

Cet intérêt pour nos pages et groupes sur les réseaux sociaux montre bien, si besoin était, l'intérêt non démenti et grandissant pour une Bretagne Réunifiée.



Sport : création de la « Fédération Sportive Bretonne Multi Sports »

Sport : krouidigezh « Kevread Sportel Breizh liessport »

Valoriser, soutenir et accompagner les savoir-faire sportifs de Bretagne, voilà les objectifs que se sont fixés les initiateurs de cette toute nouvelle fédération régionale.

Ils viennent de pratiques sportives de toutes sortes, et ont décidé, lors de leur assemblée générale constitutive du 17 octobre 2020, de doter la Bretagne d'un véritable outil de promotion du sport.

La FSB se déclinera en 5 comités départementaux. Chacun aura pour mission le relais local, la distribution des subventions, la prise en charge des déplacements et la formation des instructeurs fédéraux.

Tous les clubs de sports traditionnels et modernes de Bretagne pourront adhérer à la FSB.

Et les projets ne manquent pas :

- création d'une école des cadres. Il s'agira d'une structure de formation et de délivrance d'un diplôme breton d'instructeur fédéral ;
- un « Pôle espoir ». L'idée est de regrouper une fois par mois (peut-être à Loudéac), les sportifs bretons pour des entraînements de haut niveau.

Côté événementiel, rendez-vous est pris les 7, 8, 9 et 10 juillet 2022. Tous les sportifs pourront alors participer au premier Challenge du canal de Nantes à Brest. Au départ de chacune des deux métropoles, des compétitions auront lieu tous les jours dans des villes étapes. Enfin, les participants se retrouveront à Mûr de Bretagne pour une grande finale le 10 juillet, avec remise de récompenses, public et médias.

Contact : 06 40 44 46 54

La FSB Multi Sports n'a pas l'intention de se substituer à la Fédération française par conséquent, un club sportif peut être affilié à deux fédérations : française et bretonne.

<https://federationsportivebretonne.jimdofree.com/>



Du gallo dans mon CU

Pé : un nom de lieu en gallo au bas de la Loire



Den le Payiz de Rè e le Vignement berton n-i a bel e ben de noms de leûs o le mot « Pé » (Le Pé de Buzay -Le Pelerin-, Le Pé -Saint-Père, Le Pay -Saint-Lumine...). De cai q'c'êt-ti qe le Pé-la don ? Ét la terlaterie gallo de « Puech » en oçitan ; « Puig » en catalan ou ben core « Puy » en françaez (= éminence). A châqe fai qe nen treu le nom de leu-la, l'enret ét su un butaod, un tertr. Nen treu parai le Pé-la den le mot gallo Olpé (O le pé = avec l'éminence) = « en montant », « en allant vers le haut » q'êt ben de la qenûe den le Morbihan meins etout a Naonte (olpè) e den le payiz de Bllain.

Partenariat avec Breizh 5/5

L'objectif essentiel recherché par l'Association "Breizh 5/5" est d'afficher publiquement la volonté des breton[ne]s d'avoir une Bretagne administrative qui regroupe les 5 départements bretons.



Cet affichage "Breizh 5/5" concerne tant les particuliers que le monde culturel, le monde économique et les collectivités. Ainsi, aux 79 communes des 5 départements bretons qui s'affichent "Breizh 5/5", vient de s'ajouter le Conseil régional de Bretagne (donc... administrative), conformément à la préconisation n°5 du rapport du groupe de travail sur "les coopérations entre la Loire-Atlantique et la Bretagne administrative dans la perspective d'une réunification" piloté par Jean-Michel Le Boulanger et Isabelle Le Bal. Ce groupe était constitué de personnes représentant toutes les tendances politiques du Conseil régional et les 13 préconisations du rapport ont été validées à l'unanimité, ce qui montre une fois de plus, s'il en était besoin, que la Bretagne à 5 départements est un sujet transpartisan et donc indépendant de toute couleur politique.

Grâce à ses nombreux partenaires et aux collectivités adhérentes, l'Association "Breizh 5/5" bâtit un réseau lui permettant :

- d'une part, de rendre visible cette volonté d'une Bretagne à 5, et de réaliser des actions concrètes pour faire vivre la Bretagne dans son intégrité territoriale. Ces actions sont présentées tout au long de l'année sur le site web de l'Association, ainsi que lors des Rencontres annuelles au Palais des Congrès de Pontivy, organisées en collaboration avec le think tank "Bretagne Prospective" ;

- d'autre part, de mettre en relation des personnes, des structures économiques et culturelles, des collectivités qui partagent cette vision, cette conviction et cette envie commune d'une Bretagne à 5, afin de poursuivre concrètement la construction de la Bretagne du XXI^e siècle.

L'Association "Breizh 5/5" est donc un des acteurs œuvrant pour que la Bretagne administrative retrouve son intégrité territoriale, tout comme "Bretagne Réunie" ou "VigiBretagne" par exemple. Chacune de ces structures, ayant ses propres champs d'action et son terrain de jeu privilégié, complète les actions des autres.

La Bretagne est une réalité de fait, nul besoin d'attendre le grand jour pour la rendre toujours plus visible dans l'espace public, pour construire et favoriser toute nouvelle initiative destinée à l'enrichir, pour créer, tisser et entretenir des liens forts sur l'ensemble des territoires de la Bretagne.

Site : www.breizh5sur5.bzh

Courriel : contact@breizh5sur5.bzh

L'impossible référendum (suite)

Jean-Jacques URVOAS, ancien garde des Sceaux et maître de conférences en droit public à l'Université de Bretagne occidentale déclare :

« **Une loi est nécessaire pour qu'un tel référendum soit organisé** »

et confirme que sur ce sujet et sur une seule partie du territoire celui-ci est tout simplement impossible.

Pour Les élu.e.s du groupe La Bretagne en Marche – Bremañ :

« [...] **il est peu probable pour des questions juridiques que celui-ci voit le jour** ».

Retrouvez notre *Note juridique Référendum/Consultation* sur notre site internet dans « nos documents » puis « documents juridiques »

Présentation de notre nouveau logo / hol logo nevez

Notre logo fait peau neuve

Matthieu LEBRETON, de *Breizhek Studio*, a réactualisé notre logo en conservant sa base et son message tout en ajoutant des couleurs actuelles. Quatre couleurs sont utilisées.

A droite de l'article, le logo référentiel qui est décliné, ci-dessous, en cinq autres exemplaires utilisant les mêmes couleurs.

Cette option nous permettra de mieux insérer notre logo en fonction des supports utilisés.



Matthieu LEBRETON
Breizhek Studio
07 79 55 38 85
www.breizhek.com



BRAVO

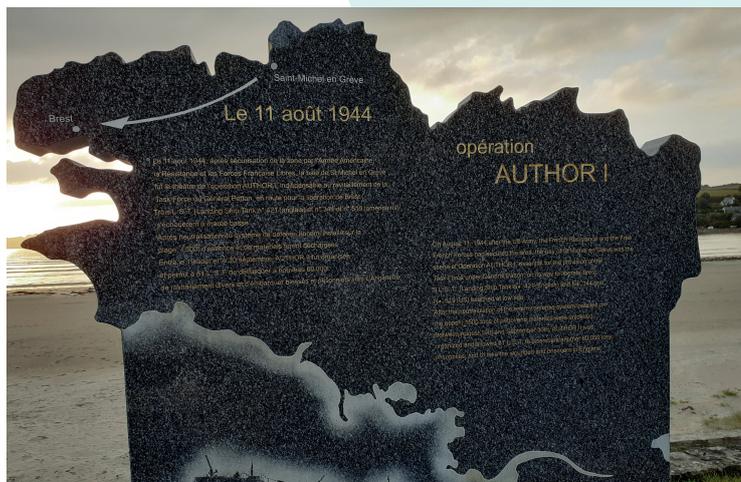
Une magnifique carte de Bretagne a été dressée pour commémorer les 75 ans du débarquement allié du 11 août 1944 à Saint-Michel-en-Grève, sur la côte trégorroise : la réunification gravée dans le marbre en quelque sorte, même s'il s'agit de granit !



Bravo/Haro - Brav/Harao

Jusqu'au 30 septembre 1944, plus de 60 000 tonnes de matériel furent débarquées, principalement des citernes d'essence, tandis que les blessés étaient évacués vers le Royaume-Uni. Plusieurs films conservés par l'armée américaine, immortalisent cet unique débarquement allié en Bretagne, en date du 14 septembre.

Rappelons que le 28 mars 1942, à Saint-Nazaire, un audacieux raid commando rendit inutilisable la forme de radoub destinée à accueillir un super cuirassé allemand. Ce fut un exploit au bilan très lourd : 169 soldats britanniques moururent et 232 furent prisonniers.



BRAVO

Merci à l'équipe Agrilait qui a corrigé sans hésiter sa carte de la Bretagne sur son site internet <https://www.agrilait.fr/>.



Trop d'entreprises s'obstinent dans le déni. Ce n'est pas le cas d'AgriLait : bravo !



HARO



Nous avons appris le 5 février dernier, que EELV PDL (Pays de la Loire) était opposé à la réunification.

C'est Franck Nicolon, chef de file EELV en Loire-Atlantique qui s'en est fait l'écho.

Merci à lui, nous y voyons plus clair...

BRAVO Tébéo

Bravo Tébéo qui présente le journal de la météo avec la carte complète de la Bretagne à cinq départements

<https://www.tebeo.bzh/replay/24-meteo>

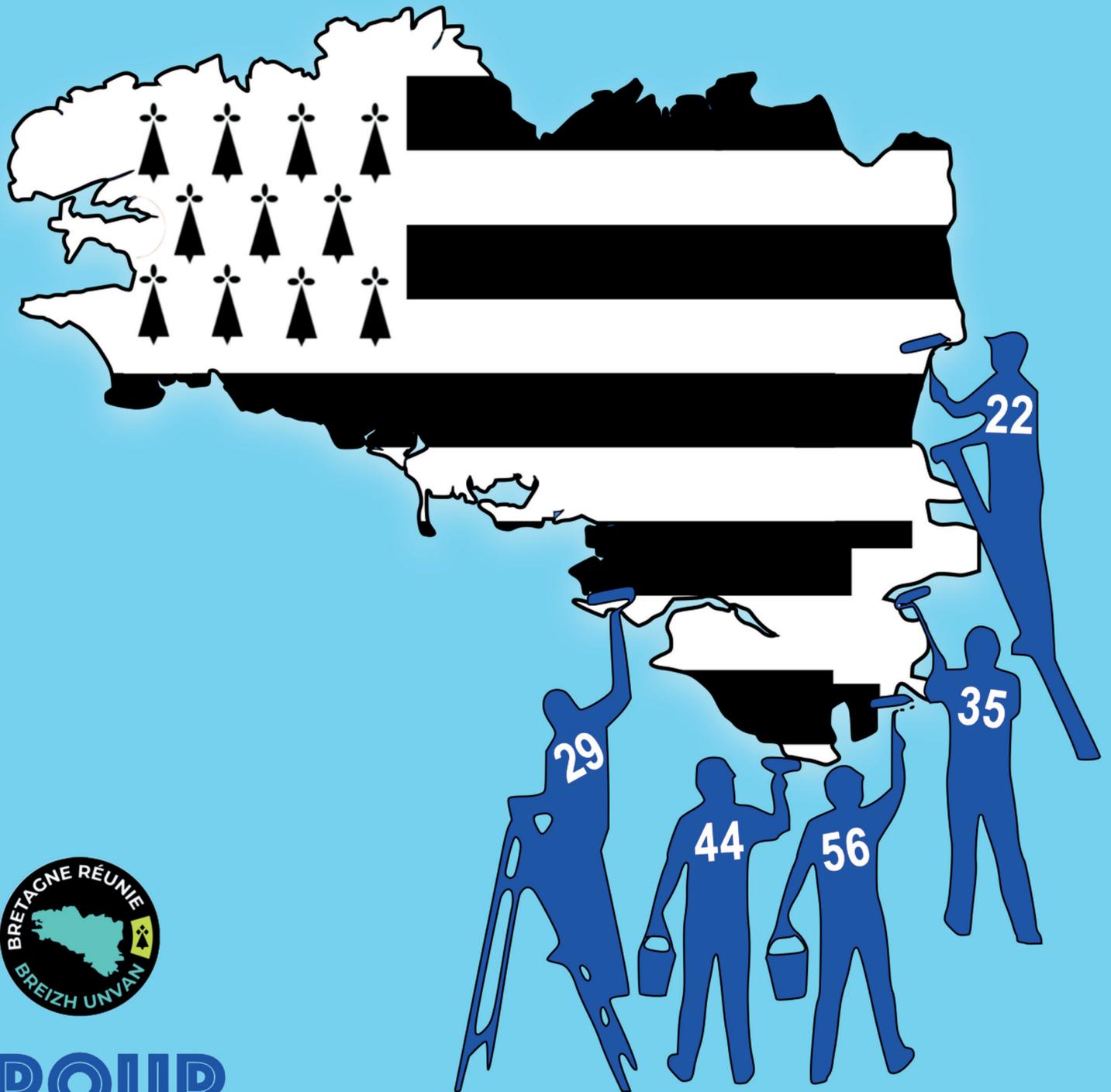


5 JUIN 2021 - 14H

FESTIMANIF

REDON

CROIX DES MARINS



POUR

UNE BRETAGNE RÉUNIFIÉE

